



COMPTE RENDU
CONSEIL DE QUARTIER DU 29 SEPTEMBRE 2009
(Espace Civique Jacques Dubé – La Chesnaie)
QUARTIER SAINT-NAZAIRE OUEST

Étaient présents :

Arlette	MOUSSEAU	Adjointe au Maire, chargée du quartier Saint-Nazaire Ouest
Véronique	GAUTHIER	Conseillère Municipale, Élu de Proximité Avalix
Véronique	ACHALLÉ	représentant la direction de la Fédération des Maisons de Quartier
Alain	AVRILLON	représentant l'association "Vivre et Vieillir"
Coralie	BATTEUX	représentant l'OMJ
Ziné-Eddine	BIBAH	Collège des Habitants
Rémy	BRÉNEAU	Collège des Habitants
Jacques	BRÉNY	représentant les Usagers de la Maison de Quartier
Françoise	COURONNÉ	Collège des Habitants
Christine	DELHOUMEAU	représentant l'association "Fréchets Basket Club"
Benoît	DELLIAUX	représentant SIlène
Thierry	FLORA	représentant l'École Léon Blum
Jacques	GUILLET	Collège des Habitants
Michel	LAURENT	Collège des Habitants
Marie-Christine	MAGNAN	représentant les Usagers de la Maison de Quartier
Martine	MARIVAIN-ROBART	représentant la Fédération PEEP
Jean-Luc	MATHELIER	Collège des Habitants
Pascale	PERRAUD	représentant la FCPE - Primaire
Monsieur	RAFFLEJEAU	représentant les commerçants et artisans
Christophe	RICHARD	représentant la CNL
Mari-Nieves	SAN MILLAN	représentant l'École Maternelle Herriot-Boncour
Christian	VAILLANT	Collège des Habitants

Étaient excusés :

Alfred	BASSAFOULA	représentant les Usagers de la Maison de Quartier
Roland	CAZEAUX	représentant le Boxing Nazairien
Michel	CLAUDE	représentant l'IME Marie Moreau
Annie	CORLOBE	représentant la CLCV
Aude	DHOLLAND	représentant l'École Albert Camus
Céline	OLIVIER	représentant le Conseil Général
Marie-Pierre	SOU	représentant la direction de la Fédération des Maisons de Quartier

Assistaient également :

Jean-Michel	BOUGOUIN	Responsable commercial S.T.R.A.N.
Antoine	BOUVET	Directeur de la S.T.R.A.N.
Claudine	GUEGUEN	C.A.RE.N.E. – service Transports et Déplacements
Anne-Véronique	MEYER	Direction des Relations aux Habitants – unité Vie des Quartiers
Didier	RIALLAND	Chargé de mission Politiques de Proximité

I. RÉORGANISATION DU RÉSEAU S.T.R.A.N. (Liaison des quartiers)

En raison du doublement du pont de la Matte et de l'intégration du pôle multimodal de la gare, les réaménagements de réseaux prévus pour fin 2010 seront réalisés d'ici fin 2011.

Monsieur BOUVET, Directeur de la S.T.R.A.N., précise que la réorganisation porte sur les lignes urbaines et périurbaines, l'offre tournée vers les scolaires restant identique.

Il présente ensuite les éléments arrêtés suite à la concertation qui a eu lieu d'avril à septembre.

Un grand nombre de réactions des usagers ont amené la S.T.R.A.N. à faire évoluer le projet.

Les demandes des conseils de quartier sont également prises en compte, par exemple la demande du quartier Nord de bien desservir Prézégat.

Décisions prises suite à la concertation :

* Création d'une ligne à haut niveau de service de Montoir à Gavy (environ une heure de trajet). Un passage est prévu toutes les 20 minutes de Montoir, en passant par Trignac, jusqu'à la gare et ensuite toutes les 10 minutes de la gare à Gavy.

* L'itinéraire en provenance de Trignac a recueilli un avis favorable pour passer par la RN.

* Avenue de la République, entre la gare et le boulevard de la Libération, les places de stationnement actuelles seront supprimées afin de laisser la voie de droite aux seuls bus en direction du Paquebot, une voie en double sens sera, par ailleurs, réservée aux usagers. Cette voie passera en sens unique entre Libération et le Paquebot, tout en réservant du stationnement côté "Forum".

* Rue d'Anjou, la circulation se fera sur trois voies, deux réservées aux bus en double sens et une dite en "tête bêche" réservée aux usagers.

* La ligne à haut niveau de service desservira la cité scolaire par le boulevard de Coubertin plutôt que par Laënnec, peu adapté en voirie.

* La fréquence des bus BHNS sera de 10 minutes.

Autres lignes principales à fréquence 30 minutes :

- Ligne 2 Heinlex/Gare
- Ligne 3 Petit Maroc/Brais
- Ligne 4 Villeneuve / Océanis – une connexion St Marc – BHNS est arrêtée.
- Ligne 5 de Méan/Océanis qui desservira également le quartier de Savine.

A noter la création d'une ligne estivale "P" desservant le bord de mer en été, jusqu'à Pornichet.

Les membres du conseil de quartier :

* demandent des précisions sur le devenir des arrêts actuels du quartier une fois le BHNS mis en place. Il leur est répondu que les arrêts qui ne seront plus desservis seront proches de la ligne BHNS et qu'un cheminement d'accès est prévu. De plus, Silène peut tenir compte de la localisation des arrêts dans ses projets de création de résidences ;

* font observer que la Ville a obtenu des fonds dans le cadre du dispositif "Espoir Banlieue" et remarquent que les quartiers prioritaires seront reliés après le centre ville. Il leur est répondu que la condition était d'engager les travaux, et que ces engagements seront respectés ; les quartiers prioritaires seront reliés dès le début de 2012 ;

* posent la question des tarifs. Les employeurs ayant obligation de prendre en charge 50 % des abonnements, il ne restera que 15,50 € par mois à la charge des actifs, moins en cas de souscription d'un abonnement annuel (12 mois pour le prix de 10). Par ailleurs, la S.T.R.A.N. étudie la création d'un tarif "famille" ;

* s'inquiètent de la cohabitation vélos/bus sur les sites propres. Il leur est répondu qu'en l'absence de voitures, les dépassements de vélos par les bus, qui pourront se déporter sur la voie de gauche, présenteront plus de sécurité qu'actuellement ;

* proposent qu'il y ait consultation des membres du conseil de quartier et des utilisateurs, après la mise en service des nouveaux itinéraires pour d'éventuels observations ou réajustements. M. BOUVET répond favorablement.

La S.T.R.A.N. propose aux membres du Conseil de Quartier d'adresser leurs suggestions, remarques et observations soit à l'Unité Vie des Quartiers, soit au service commercial de la S.T.R.A.N. ou au service transports de la C.A.RE.N.E..

II. GROUPE DE TRAVAIL AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE JEUX CHESNAIE - BOULETTERIE

Des propositions seront faites au groupe de travail par les concepteurs des espaces publics lors de la réunion prévue le jeudi 29 octobre à 18 H 30 à l'Espace Civique.

III. INFORMATION SUR LE PROJET "VILLE OUEST"

Une réunion publique est organisée le 10 décembre, à laquelle seront invités les membres du conseil de quartier. En fonction de l'avancement des travaux, l'opportunité d'organiser des réunions de proximité sur chaque opération sera étudiée.

IV. TOUR DE TABLE : CE QUE CHACUN ATTEND DU CONSEIL DE QUARTIER

Une demande de groupe de travail est exprimée. Ce groupe pourrait accompagner les familles ayant des problèmes, avoir un rôle de médiation et de relais.

Il est répondu que le conseil de quartier est une instance comprenant des représentants associatifs et institutionnels en plus des habitants. De plus, le rôle du conseil de quartier est de traiter de questions d'intérêt général. Les problèmes individuels peuvent être relayés auprès des élus de quartier, éventuellement par les membres des conseils de quartier lorsque les familles en difficulté ne souhaitent pas aller elles-mêmes vers les associations ou les institutions en mesure de les aider.

Madame MOUSSEAU propose d'inviter au prochain conseil de quartier le service "Politiques de Prévention", qui présentera brièvement ses missions et les outils dont il dispose. En tout état de cause, les demandes individuelles ne doivent pas se traiter au conseil de quartier, mais il est important que les problèmes remontent et soient résolus.

La séance est levée à 20 heures 15.



Saint-Nazaire, le 23 octobre 2009